

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 18.03.2019	Heure 9h58	Numéro 19.309	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Françoise Gagnaux

Titre : Organisation des remplacements lors des congés-maternité

Contenu :

L'année 2019 porte un éclairage particulier sur les droits des femmes acquis dans l'histoire de notre canton et ceux à obtenir encore ces prochaines années. Depuis quatorze ans, le droit à une allocation de maternité est inscrit dans la Constitution fédérale.

Considérant cela, Le Conseil d'État peut-il nous informer sur la manière dont sont organisés les remplacements des congés-maternité dans les différents services de l'État ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Françoise Gagnaux

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :